



Tableau des enjeux

TLGIRT Haute-Côte-Nord

Mise à jour par les membres – Septembre 2024

Document de travail du 17 mai 2024

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires

Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)

Enjeux pertinents, mais sous contrôle

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Protection et mise en valeur de la faune							
Cadrage de l'enjeu		La forêt offre des habitats pour diverses espèces fauniques et floristiques, dont certaines à statut particulier. Les espèces à statut sont protégées conformément aux lois et règlements applicables.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
	Conservation de la diversité biologique	Favoriser la conservation de la diversité biologique au sein de la faune locale.	<ul style="list-style-type: none"> Les fiches VOIC <i>Comité de travail sur les milieux riverains</i> 	<p>Discuter des actions potentielles à mettre en œuvre lors d'une rencontre de travail et faire le choix des actions qui semblent les plus appropriées (à intégrer à ce tableau des enjeux ensuite).</p> <p><i>Conserver les bandes riveraines de haute valeur</i></p>	OUI	Coordonnateur et membres de la TLGIRT avec le support du MRNF	<i>En cours</i>	<p>Intégration des actions liées à la diversité biologique dans le tableau des enjeux s'il y a lieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Une caractérisation des milieux riverains a été effectuée par AECOM (livraison juin 2024). Le fichier de formes pourrait éventuellement servir à conserver les milieux riverains qui ont le plus de valeur. Une meilleure sélection des bandes riveraines à élargir à 60m pourrait être réalisée lors de la planification (VOIC 1.5.1)</i>
	Maintien et amélioration de la qualité de la faune et de son habitat	Considérer la protection d'éléments particuliers d'intérêt faunique (espèces à statut, caractère exceptionnel), dont le caribou forestier dans la planification.	<ul style="list-style-type: none"> Fiche VOIC 1.6.1 et 1.6.2 sur les espèces menacées ou vulnérables. Projet PADF LADTF Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune Article 60 RADF Règlement sur les habitats fauniques Guide d'intégration des habitats fauniques à la planification forestière (Nature Québec) Loi sur les espèces menacées ou vulnérables 	Assurer la mise à jour de la fiche VOIC caribou à la suite de la mise en place de la stratégie caribou.	OUI	MRNF	À venir	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la fiche VOIC 1.6.2 sur la protection du caribou. 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie caribou à venir
				Poursuivre le travail d'élaboration de modalités d'interventions forestières d'un plan de conservation sur le garrot d'Islande.	OUI	Environnement Côte-Nord	À poursuivre	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des travaux par Environnement Côte-Nord aux membres de la TLGIRT 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs présentations de l'avancement des travaux ont été réalisées par Environnement Côte-Nord : <ul style="list-style-type: none"> 7 déc. 2021 : présentation à la TLGIRT du plan d'action, 22 sept. 2022 : présentation à la TLGIRT de l'avancement (inventaire terrain réalisé) 20 juin 2023 : présentation à la rencontre régionale des TLGIRT du rapport préliminaire en consultation. <i>12 sept 2024, lors d'une rencontre régionale : explication des recommandations pour la conservation du garrot d'Islande (les membres souhaitent élaborer des modalités d'interventions forestières).</i>
				<i>Valider quels sont les règlements/modalités/harmonisations en place actuellement concernant le saumon et valider si ça répond aux besoins des membres.</i>	OUI	<i>Coordonnateur et membres de la TLGIRT avec le support du MRNF</i>	À venir	<ul style="list-style-type: none"> <i>Présentation à la TLGIRT des règlements/modalités/harmonisations en question pour voir si ça répond aux objectifs des membres.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>12 sept 2024, lors d'une rencontre régionale : il est demandé des détails concernant les bandes de protection le long des rivières, est-ce qu'il y a des endroits où les bandes sont plus large que 60m? Est-ce qu'il y aurait d'autres mesures à mettre en place concernant le saumon?</i>

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Protection et mise en valeur de la faune							
Cadrage de l'enjeu		La forêt offre des habitats pour diverses espèces fauniques et floristiques, dont certaines à statut particulier. Les espèces à statut sont protégées conformément aux lois et règlements applicables.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
				<i>Acquérir des connaissances quant aux ponceaux ayant un impact négatif sur les sites l'alevinage (ponceaux désuets et/ou empêchant la libre circulation du poisson).</i>	<i>À définir</i>		<i>À valider</i>		- <i>12 sept 2024, lors d'une rencontre régionale : il est mentionné que la FQSA a un projet en cours en Gaspésie à ce sujet qui pourrait être présenté à la TLGIRT.</i>
		Limiter le dérangement de la faune dans le cadre des activités forestières.	- Mesures d'harmonisation opérationnelle à intégrer via la fiche harmonisation (VOIC 5.4.2)	Cibler une ou des espèces vulnérables aux dérangements des activités forestières afin de développer une éventuelle fiche en sous-comité.	OUI	Coordonnateur et membres de la TLGIRT avec le support du MRNF	À faire	- Ajouter des harmonisations à la fiche VOIC 5.4.2 si nécessaire	

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires

Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)

Enjeux pertinents, mais sous contrôle

Enjeu		Harmonisation des usages							
Cadrage de l'enjeu		La forêt fait l'objet d'une utilisation multifonctionnelle par différents usagers (usages récréatifs, industriels, etc.). Cette utilisation est susceptible d'engendrer des conflits ou contraintes d'usages.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
Le RADF est déjà très restrictif sur ce que l'on peut faire ou ne pas faire près des zones récréotouristiques. À cela, s'ajoute l'harmonisation opérationnelle réalisé par les industriels.	Qualité du milieu naturel pour la réalisation d'activités récréotouristiques	Minimiser l'impact des travaux d'aménagement forestier sur les activités récréotouristiques de la forêt.	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche VOIC 5.4.1 - Canal parallèle — modalités particulières pour les communautés autochtones - Mesures d'harmonisations opérationnelles - Le RADF encadre également les protections visuelles par les articles 7 à 14. - Pour ce qui est de l'ambiance forestière, l'ART. 15 du RADF amène certaines précisions pour les territoires fauniques structurés. 	<p>S'assurer que les outils actuels répondent aux objectifs de ce sous-enjeu</p> <p><i>S'assurer que les outils existants sont connus et en contrôle par les autres acteurs (en dehors de la TLGIRT).</i></p>	OUI	MRNF	À faire	<p>Présentation à la TLGIRT des articles du RADF en question pour voir si ça répond aux objectifs des membres.</p> <p><i>(Les membres de la TLGIRT Haute-Côte-Nord ont mentionné le 12 sept que ce n'était pas pertinent de faire une présentation sur les articles du RADF à ce sujet).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation annuelle (PRAN) de la Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord est en ligne et permet aux utilisateurs (activités récréotouristiques) de prendre connaissance de travaux d'aménagement prévus et de faire part de leurs préoccupations au MRNF. Voici le lien : https://dgr09.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=81cac0551aba4f29aaa75225373623f8 - <i>12 sept 2024, lors d'une rencontre régionale : les outils actuels répondent aux besoins des gens en contacts avec les membres de la TLGIRT. Il est souligné de valider comment diffuser ces outils aux autres acteurs (ex : touristique) et s'assurer qu'ils savent comment les utiliser.</i>

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Adaptation aux changements climatiques							
Cadrage de l'enjeu		Le réchauffement du système climatique a des impacts sur la forêt, qui devraient s'amplifier dans le futur. Dans ce contexte, il est nécessaire de s'attarder à ces impacts et de prévoir des façons de faire pour faire face aux impacts à ces changements.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
Une forêt en croissance séquestre mieux le carbone qu'un peuplement en sénescence	Accroissement de la séquestration de carbone en forêt	Contribuer à maximiser la séquestration de carbone en forêt.	<ul style="list-style-type: none"> - Scénario sylvicole et méthodes sylvicoles - Fiches VOIC ayant des cibles de conservation. 	Valider, et mettre à jour <i>Bonifier la cible</i> de la fiche VOIC 1.5.2 sur les milieux humides	OUI	Comité de travail régional sur les milieux humides	À poursuivre	- Mettre à jour de la fiche VOIC 1.5.2	- Les travaux ont déjà débuté en comité de travail régional.
				Organiser une présentation sur la séquestration de carbone par des spécialistes.	OUI	MRNF, Coordonnateur et membres de la TLGIRT	À faire	- Réaliser des présentations sur le sujet en lien avec les sujets abordés à la TLGIRT.	
				Faire une veille sur les pratiques novatrices mises en place ailleurs dans des environnements similaires et discuter des possibilités de mise en œuvre.	OUI	MRNF, Coordonnateur et membres de la TLGIRT	À faire	- À court terme : déterminer le responsable de la veille et présenter les résultats de la veille.	

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Gestion intégrée du réseau routier							
Cadrage de l'enjeu		Plusieurs chemins et routes sillonnent la forêt permettent une certaine accessibilité au territoire forestier. La planification du développement du réseau et sa pérennité doivent être concertées.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
	Manque de connaissance sur le réseau routier et sa gestion	Acquérir des connaissances au niveau des chemins existants, de leur état et de leur utilisation multiresource.	<ul style="list-style-type: none"> Géobase Adresse Québec (produit géomatique AQRéseau+ disponible sur Données Québec) Couche géomatique à jour en 2013, réalisée par la Conférence régionale des Élus (CRÉ) 	<p>Collaborer à la mise à jour, s'il y a lieu, des couches géomatiques sur les chemins forestiers.</p> <p>Réflexion sur la hiérarchisation des chemins.</p>	<p>OUI</p> <p>OUI</p>	<p>MRNF-MRC</p> <p>Coordonnateur, MRNF, MRC et membres de la TLGIRT</p>	<p>À faire</p> <p>À faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour Présentation à la TLGIRT de la cartographie des chemins existants, de leur état et leurs utilisations 	<ul style="list-style-type: none"> Lors de l'atelier de travail sur l'enjeu tenu le 9 mai 2024, les membres ont identifié comme non-négligeable, la mise à jour de la couche géomatique utilisée par la CRÉ. Celle-ci est utilisée par la MRC lorsqu'une évaluation de l'utilisation multiresources doit être faite. Le besoin de catégoriser les chemins selon leur utilisation a été souligné par les membres de la TLGIRT lors de l'atelier de travail sur l'enjeu tenu le 9 mai 2024.
La gestion et l'entretien des chemins doit être réalisé par tous les utilisateurs de ces chemins. Le réseau routier forestier est un bien public.	Impact de l'étalement du réseau routier en forêt	Atténuer les impacts négatifs du réseau routier en forêt.	<ul style="list-style-type: none"> RADF Art. 81. Possibilité de fermer des chemins 	<p>Acquérir des connaissances à l'aide d'études faites, par exemple en faisant des recherches sur les façons de faire dans d'autres provinces pour la gestion du réseau routier en forêt, et mettre en place une fiche VOIC, le cas échéant.</p> <p><i>Une action subséquente devrait être prévue à l'acquisition de données (p.ex. production d'un état des connaissances, liste de recommandations, production d'un plan d'action...)</i></p>	<p>OUI</p>	<p>MRNF-MRC (coordonnateur)</p>	<p>À faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport sur les bancs d'essai réalisé dans la région remis aux membres comme information. 	<ul style="list-style-type: none"> La fermeture d'un chemin doit être autorisée par le Ministère en vertu de la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (art.11.3) ou de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (art.41). Les citoyens, les entreprises ou les organismes peuvent adresser une demande de fermeture temporaire ou permanente d'un tel chemin au Ministère. Une présentation a eu lieu le 13 juin 2018 concernant la fermeture des chemins et les cas des ouvrages amovibles. Celle-ci a été faite par le MRNF. Disponible dans l'intranet : https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-haute-cote-nord-13-decembre-2018/ (→ oui c'est le bon lien pour obtenir la présentation)

Annexe – Retraits du tableau des enjeux

TLGIRT Haute-Côte-Nord

Évolution des enjeux identifiés en 2021

Mise à jour par les membres – Juin 2024

Les membres ont confirmé en juin 2024, le retrait du tableau des enjeux des éléments mentionnés dans cette annexe.

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu n° 1		Planification de l'aménagement forestier							
Cadrage de l'enjeu		Les Plans d'aménagement forestier (PAFIT et PAFIO) présentent les objectifs d'aménagement durable des forêts et la stratégie d'aménagement retenue pour assurer le respect des possibilités forestières et atteindre ces objectifs (PAFIT). Le PAFIO couvre les secteurs d'intervention, la récolte de bois et la réalisation d'autres activités d'aménagement comme les traitements sylvicoles non commerciaux et la voirie. La stratégie et les choix d'aménagement forestier en découlant ont des impacts sur la possibilité forestière, ce qui est aussi vrai à l'inverse.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Action en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
	Prise en compte des réalités locales dans la planification des aménagements	Ancrer la planification de la forêt dans son contexte local.	- Fiche sujet -	Effectuer le suivi des consultations publiques et autochtones.	NON (tâches de la MRC et MRNF)	MRNF	En contrôle	- Registre des consultations publiques en place.	Les rapports de consultations sont disponibles en ligne sur le site web suivant : https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/planification-forestiere/plans-regionaux-consultations/cote-nord
				Appuyer/solliciter les membres dans la démarche d'identifications des objectifs.	OUI (dans les règles de fonctionnement de la TLGIRT)	Coordonnateur et membres de la TLGIRT avec le support du MRNF	En contrôle	- Révision des fiches VOIC sur un cycle de 5 ans. - Élaboration de fiches sujets lors de démarches d'identification des objectifs.	
	Implication des différents intervenants locaux dans la planification des activités d'aménagement forestier	S'assurer d'être impliqué en amont dans la planification des secteurs de récoltes.	- Présentation annuelle du PAFIO - Article 56 LADTF	Mettre en place un projet de planification collaboratif mixte.	NON	BGA et membres sur la TLGIRT	Annulé		Les Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt permettent les échanges sur ce type de projet. Ce projet ne cadre pas dans le mandat de la TLGIRT.
				Optimiser le taux de participation aux TLGIRT et comités	OUI (rôle de la coordination de la TLGIRT)	Coordonnateur et membres de la TLGIRT	À poursuivre	- Taux de participation des membres	
	Degré de naturalité du paysage forestier (qualité du paysage).	Contribuer au maintien d'un degré élevé de naturalité du paysage forestier.	- Fiche harmonisation, VOIC 5.4.1	Discuter du concept de naturalité du paysage forestier et présenter les différents outils de contrôle.	OUI	MRNF	Retiré	- Présentation par le MFFP réalisée (oui/non).	Préoccupation déjà soulignée dans l'enjeu d'harmonisation des usages : « Qualité du milieu naturel pour la réalisation d'activités récréotouristiques »

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu n° 1		Planification de l'aménagement forestier							
Cadrage de l'enjeu		Les Plans d'aménagement forestier (PAFIT et PAFIO) présentent les objectifs d'aménagement durable des forêts et la stratégie d'aménagement retenue pour assurer le respect des possibilités forestières et atteindre ces objectifs (PAFIT). Le PAFIO couvre les secteurs d'intervention, la récolte de bois et la réalisation d'autres activités d'aménagement comme les traitements sylvicoles non commerciaux et la voirie. La stratégie et les choix d'aménagement forestier en découlant ont des impacts sur la possibilité forestière, ce qui est aussi vrai à l'inverse.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Action en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
	À noter : Une forêt dite naturelle (degré de naturalité de la forêt) signifie que celle-ci n'a pas subi de transformations significatives résultant de l'exploitation industrielle à grande échelle. À l'opposé, plus le niveau d'altération d'un paysage forestier est élevé, plus il diffère du paysage forestier naturel.		<ul style="list-style-type: none"> - Le RADF encadre également les protections visuelles par les articles 7 à 14. - Pour ce qui est de l'ambiance forestière, l'ART. 15 du RADF amène certaines précisions pour les territoires fauniques structurés. 	Déterminer, lors d'une rencontre de travail, si les outils d'encadrement et de contrôle sont suffisants.	OUI		Retiré	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des outils de contrôle et recommandations déposée et présentée à la Table (oui/non). 	Préoccupation déjà soulignée dans l'enjeu d'harmonisation des usages : « Qualité du milieu naturel pour la réalisation d'activités récréotouristiques »
	Réalisation des travaux d'aménagement forestier et méthodes applicables	Assurer l'harmonisation des méthodes de coupe afin de répondre aux enjeux environnementaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Guide sylvicole du Québec - Fiche harmonisation (VOIC 5.4.2) - Plan de Contrôle Régional (PCR) (outil de suivi du respect de la réglementation du MFFP) - Outil VECTER (outil de suivi de la gestion contractuelle) - Harmonisation opérationnelle réalisée par les BGA avec les intervenants (cas par cas) - Certification forestière - Fiche de signalement 	Présenter et expliquer les prescriptions, critères, réglementations, processus de suivi et de contrôle des activités d'aménagement du MRNF associées aux coupes.	OUI	MRNF-MRC	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation par le MRNF réalisée. - Visite terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Les prescriptions consistent en des actes professionnels qu'il n'est pas toujours possible de venir confronter. Offrir une présentation a permis d'expliquer les critères et contextes justifiant ces prescriptions. La présentation a eu lieu lors d'une visite terrain réalisée le 14 septembre 2023.
				Si nécessaire, suggérer des harmonisations.	OUI	MRNF-TLGIRT	Réalisé (aucune harmonisation suite à la présentation)	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter des harmonisations à la fiche VOIC 5.4.2 si nécessaire. 	
				Prendre contact avec l'UG responsable du territoire pour faire signalement.	OUI	MRNF-TLGIRT	En contrôle		<ul style="list-style-type: none"> - Les signalements peuvent être déposés en remplissant le formulaire en ligne au : https://www.environnement.gouv.qc.ca/formulaires/Plainte/form.asp
				À des fins de sensibilisation sur les méthodes de coupes prescrites, au besoin organiser des visites terrain périodiques pour observer les travaux de coupes.	OUI	MRNF-MRC-Coordonnateur	Chaque printemps	<ul style="list-style-type: none"> - Visites terrain réalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une visite terrain sur le sujet a été réalisée le 14 septembre 2023.

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu n° 1		Planification de l'aménagement forestier							
Cadrage de l'enjeu		Les Plans d'aménagement forestier (PAFIT et PAFIO) présentent les objectifs d'aménagement durable des forêts et la stratégie d'aménagement retenue pour assurer le respect des possibilités forestières et atteindre ces objectifs (PAFIT). Le PAFIO couvre les secteurs d'intervention, la récolte de bois et la réalisation d'autres activités d'aménagement comme les traitements sylvicoles non commerciaux et la voirie. La stratégie et les choix d'aménagement forestier en découlant ont des impacts sur la possibilité forestière, ce qui est aussi vrai à l'inverse.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Action en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
		Minimiser les changements de dernière minute à la planification des récoltes et instaurer une façon efficace de partager l'information.	<ul style="list-style-type: none"> - Grille de gestion des écarts. - Programmation annuelle (PRAN) de la Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord en ligne. - Fiche harmonisation (VOIC 5.4.2) - Canal de communication avec les membres de la TLGIRT - Réserve de secteurs planifiés (300%) 	Présenter la grille de gestion des écarts à la TLGIRT bonifier cette dernière au besoin	OUI	MRNF	Réalisé	- Présentation de la grille de gestion des écarts.	- La grille de gestion des écarts a été présentée par le MRNF lors de la rencontre régionale des TLGIRT le 5 décembre 2023. La grille finale intégrant les commentaires des membres a été transmise aux membres par courriel en février 2024 et mise sur l'intranet de la TLGIRT dans les documents de référence.
	Révision des échelles d'intervention	Développer une façon de gérer multiéchelles : une échelle macro pour les enjeux généraux et une échelle micro pour les enjeux spécifiques liés à certains secteurs afin de répondre aux problématiques spécifiques du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Règles de répartition spatiales 	Présenter les échelles existantes et déterminer, en collaboration avec le ministère, des unités pouvant répondre à cette préoccupation	OUI	MRNF	Réalisé	- Séance de travail avec le Ministère réalisée.	- La présentation des nouvelles règles de répartition spatiale en pessière a été réalisée par le MRNF le 22 mars 2022. La présentation est disponible dans l'intranet sur le site web : https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-haute-cote-nord-22-mars-2022/

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu n° 2		Protection et mise en valeur de la faune							
Cadrage de l'enjeu		La forêt offre des habitats pour diverses espèces fauniques et floristiques, dont certaines à statut particulier. Les espèces à statut sont protégées conformément aux lois et règlements applicables.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Action en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
	Qualité de l'eau	Protéger les bassins versants de rivières à saumon et des plans d'eau présentant des signes d'altération par l'érosion des berges	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de Contrôle Régional (PCR) (outil de suivi du respect de la réglementation du MRNF) - Fiche de signalement - LADTF 	Voir dans d'autres régions comment ils ont géré la situation de l'entretien des chemins.	OUI	Coordonnateur, MRNF et membres de la TLGIRT	Réalisé	- Présentation à la TLGIRT des travaux existants dans les autres régions	- En 2022, la coordonnatrice de la TLGIRT a eu des communications avec les coordonnateurs des TLGIRT d'autres régions et aucun travail n'avait lieu à ce moment-là sur l'enjeu. - L'atelier de travail sur la planification des chemins réalisée à la TLGIRT le 24 mai 2023 a priorisé les actions en lien avec la planification stratégique de nouveaux accès au territoire et non de l'entretien du réseau actuel. L'entretien du réseau routier est hors de la portée d'action de la TLGIRT.
				Travailler avec le MRNF afin de proposer un projet pilote de traverse à gué.	NON (C'est un moyen qui pourrait être regardé, mais hors sujet de la planification des interventions)	Table-OBV-Ministère-MRC	À venir	<ul style="list-style-type: none"> - À court terme : Formation d'un comité de travail sur le projet pilote (oui/non). - À moyen terme : Mise en œuvre du projet pilote (oui/non). - À moyen terme : Mise en place d'un registre de compilation de données (oui/non). - À long terme : Présentation des résultats du projet pilote à la Table et au Ministère (oui/non). 	- Pour le moment, le RADF ne permet pas les traverses à gué (contre la loi). L'idée derrière cette action est donc de proposer un projet pilote afin de valider les impacts que cela pourrait avoir et si les résultats sont concluants. Il serait ensuite possible de travailler à modifier la loi, car le tout pourrait être une solution pour régler la problématique des ponceaux en désuétude.
				Assurer une bonne connaissance de la réglementation et des directives en matière de protection des berges.	<ul style="list-style-type: none"> - RADF - Mesure d'harmonisation opérationnelle - LADTF - Fiche VOIC — Bande riveraine - Suivi application du RADF 	Faire une présentation des informations disponibles sur la qualité des ponceaux.	OUI	MRNF et MRC	Réalisé (Mais, mettre dans les actions récurrentes de la TLGIRT pour assurer de capter les changements)

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu n° 3		Harmonisation des usages							
Cadrage de l'enjeu		La forêt fait l'objet d'une utilisation multifonctionnelle par différents usagers (usages récréatifs, industriels, etc.). Cette utilisation est susceptible d'engendrer des conflits ou contraintes d'usages.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Action en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
	Réalisation des activités traditionnelles Innu Aitun (chasse et autres activités)	Améliorer la prise en compte du savoir et des préoccupations des Premières Nations et assurer la prise en compte des activités traditionnelles Innu Aitun dans la planification.	- Canal Parallèle de consultation entre le MFFP et les communautés innues (modalités particulières avec le MRNF) - TLGIRT	Organiser une présentation par le MRNF du canal de communication parallèle MRNF-Communautés innues afin d'éclaircir ce point.	NON (tâches du MRNF, mais info quand même donnée aux membres)	MRNF	Réalisé	- Présentation réalisée par le MRNF.	- Le Manuel de consultation des communautés autochtones utilisé dans le cadre de la planification a été présenté par le MRNF le 2 juin 2022. La présentation est disponible dans l'intranet sur le site web : https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-hcn-2-juin-2022/
	Réalisation des activités de chasse	Préserver la quiétude des lieux durant la chasse	- Fiche VOIC 5.4.1 sur le respect des mesures d'harmonisation - Annexe no. 5.4.2.01 de la Fiche VOIC 5.4.2 sur l'harmonisation en période de chasse au petit gibier dans les territoires fauniques structurés (TFS) - Table opérationnelle locale (TOL) entre les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement (BGA) et le MRNF - Mesures d'harmonisations opérationnelles	S'assurer que les outils actuels répondent aux objectifs de ce sous-enjeu	OUI	MRNF et membres de la TLGIRT	Réalisé	- Présentation réalisée par le MRNF lors de la mise à jour des fiches VOIC 5.4.1 et 5.4.2.	
	Arrimage entre les outils et façons de faire en terres publiques et terres privées	S'assurer de la cohérence entre les outils et orientations d'aménagement en terres publiques et en terres privées.	- LADTF s'applique		NON (rôle de la MRC et MRNF)	Municipalités — MRC			- Ce n'est pas du ressort des tables, mais il serait possible d'expliquer ce qui est fait et ce qui doit être fait dans le cadre d'une présentation ou d'un point d'information. À valider auprès des membres.

~~***Ajouter le sous-enjeux : Production de produits forestiers non ligneux, tels que la production de champignons par exemple et élaborer des objectifs et actions en corrélation.~~ **-Le groupe d'intérêt n'est plus représenté sur la TLGIRT**

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Adaptation aux changements climatiques							
Cadrage de l'enjeu		Le réchauffement du système climatique a des impacts sur la forêt, qui devraient s'amplifier dans le futur. Dans ce contexte, il est nécessaire de s'attarder à ces impacts et de prévoir des façons de faire pour faire face aux impacts à ces changements.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Action en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Compléments d'information
	Vulnérabilité des essences et effets des changements climatiques	Augmenter la résilience des forêts	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs projets de recherche en cours - Fiches VOIC - Fiche sujet 	Élaborer une stratégie régionale d'adaptation aux changements climatiques.	NON	MRNF, Coordonnateur et membres de la TLGIRT	À faire		- Le MRNF de la division de Québec a fait une présentation à la TLGIRT le 1 ^{er} décembre 2020, concernant les changements climatiques. La présentation réalisée est disponible dans l'intranet du site web : https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tgirt-haute-cote-nord-1-decembre-2020/
				Intégrer les connaissances sur les changements climatiques aux travaux de la TLGIRT	OUI	MRNF, Coordonnateur et membres de la TLGIRT	En contrôle	- Intégrer les notions aux fiches VOIC lors de leur révision et aux fiches sujets, lorsqu'élaborées.	Pris en compte dans la fiche sujet depuis 2024
				Faire une étude de vulnérabilité de la forêt en lien avec les changements climatiques.	NON		Retiré	- Étude de vulnérabilité réalisée (oui/non).	Ne cadre pas avec le mandat des TLGIRT
				Créer un comité régional comprenant des experts qui étudiera les effets des changements climatiques sur la forêt Nord-Côtoise.	NON		Retiré	- Mise en place du comité (oui/non).	Ne cadre pas avec le mandat des TLGIRT
		Favoriser la durabilité des écosystèmes	Fiches VOIC : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1.4.1 : Maintien de structure par la coupe partielle ○ 1.4.2 : Coupe à rétention variable ○ 1.4.3 : Récolte CPRS par bouquets ○ 1.4.4 : Plan de récupération écosystémique 	Procéder à l'acquisition de connaissances concernant les différents paramètres de la durabilité des écosystèmes et valider les points à étudier plus en profondeur.	OUI		Retiré		Se dédouble avec un objectif précédent. Retiré Pris en compte dans la fiche sujet depuis 2024

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Adaptation aux changements climatiques							
Cadrage de l'enjeu		Le réchauffement du système climatique a des impacts sur la forêt, qui devraient s'amplifier dans le futur. Dans ce contexte, il est nécessaire de s'attarder à ces impacts et de prévoir des façons de faire pour faire face aux impacts à ces changements.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Action en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Compléments d'information
	Maintien et amélioration de la biodiversité	S'assurer que des inventaires fauniques existent pour les espèces pertinentes présentes sur le territoire (particulièrement pour le caribou forestier).	- Travaux de la stratégie caribou en cours - Projet Garrot - Fiches VOIC 1.6.1, 1.6.2	Lorsque la stratégie caribou du MELCCFP sera finalisée, effectuer une présentation à la TLGIRT	NON	MRNF	À faire	- Présenter la stratégie caribou.	Pas du ressort des TLGIRT. - Sous-enjeux en lien avec la protection et mise en valeur de la faune.
	Perte de bois due aux perturbations naturelles	4.1 Connaître les efforts (perte de volumes) des perturbations naturelles.	- Plan TBE, plan de récupération (fiche VOIC) perte de superficie, récupération du bois mort - Calcul du forestier en chef	Présenter les résultats du calcul du forestier en chef.	OUI (maintenant intégré aux activités récurrentes de la TLGIRT)	MRNF-MRC	Retiré	- Présentation des résultats réalisée (oui/non).	
	Modification du couvert : composition en essence		- Fiche VOIC 1.3.1	Mettre en place un projet pilote de plantation d'essences adaptée aux changements climatiques.	NON (ceci est un moyen qui pourrait revenir sur la TLGIRT lors de la révision de la fiche VOIC)		Retiré	- Projet pilote mis en place (oui/non).	Serait à prendre en compte dans une fiche sujet si le besoin revient lors de la révision de la fiche VOIC 1.3.1.
	Remise en production des superficies	S'assurer de remettre en production l'ensemble des superficies récoltées.	- Projet PADF Volet 2 - Une autre table de travail existe concernant les travaux non-commerciaux.	Documenter les enjeux de la sylviculture sur la Côte-Nord.	OUI	La Nord-Côtière et le CEDFOB	Retiré	- À court terme : Détermination de la personne responsable de l'analyse (oui/non). - À moyen terme : Dépôt et présentation de l'analyse à la Table et au Ministère (oui/non).	- Préoccupation déjà soulignée dans l'enjeu d'harmonisation des usages : « Planification des travaux sylvicoles » - Le comité de travail régional sur la sylviculture non-commerciale a permis d'aborder cet élément.

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Gestion intégrée du réseau routier							
Cadrage de l'enjeu		Plusieurs chemins et routes sillonnent la forêt permettent une certaine accessibilité au territoire forestier. La planification du développement du réseau et sa pérennité doivent être concertées.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Action en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
	Manque de connaissance sur le réseau routier et sa gestion	Acquérir des connaissances au niveau des chemins existants, de leur état et de leur utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Géobase Adresse Québec (produit géomatique AQRéseau+ disponible sur Données Québec) - Couche géomatique à jour en 2013, réalisée par la Conférence régionale des Élus (CRÉ) 	Diffuser la cartographie des chemins forestiers à l'ensemble des parties prenantes.	OUI	MRNF	Réalisé	- Cartographie diffusée en continu	- Géobase Adresse Québec, produit géomatique AQRéseau+ disponible sur Données Québec (mise à jour trimestrielle): https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/adresses-quebec/resource/0d5df103-f856-4183-9a15-eb06fce9c8bf
		Assurer une accessibilité au territoire pour les différents utilisateurs	<ul style="list-style-type: none"> - PRCM (programme de remboursement des coûts de chemin à l'industrie) - PADF – Volet II 	Intégrer l'analyse des différents usages et de leurs besoins/préoccupations lors de la planification du réseau routier forestier.	OUI	MFFP — TGIRT	Retiré		- Se dédouble avec les actions précédentes concernant l'utilisation des chemins.
		Clarifier la responsabilité de l'entretien des chemins après le départ des compagnies forestières (incluant ceux à l'extérieur des territoires de ZEC).	<p>Article 116 du RADF : Toute personne réalisant une activité d'aménagement forestier qui utilise régulièrement un chemin doit entretenir adéquatement la <u>signalisation routière afin d'assurer la sécurité des usagers et la protection des infrastructures routières</u>. Il en est de même du <u>gestionnaire d'une pourvoirie, d'une zone d'exploitation contrôlée ou d'une réserve faunique [...]</u></p> <p>Article 64 du RADF : Toute personne autorisée à réaliser des activités d'aménagement forestier qui, [...], abîme ou</p>	Présenter les règles et orientations concernant la gestion et l'entretien des chemins publics.	OUI	MRNF-MRC	Réalisé	Présentation réalisée	<ul style="list-style-type: none"> - Un rappel des articles du RADF, des objectifs des membres en lien avec l'accès au territoire et des sources de financements pour l'entretien, a été réalisé le 22 septembre 2022. - Présentation du MRNF le 13 juin 2018 concernant les chemins, sablières et infrastructures forestières. La présentation est disponible dans l'intranet du site web : https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre-tlgirt-haute-cote-nord-13-decembre-2018/ (→ oui c'est le bon lien pour obtenir la présentation)

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Gestion intégrée du réseau routier							
Cadrage de l'enjeu		Plusieurs chemins et routes sillonnent la forêt permettent une certaine accessibilité au territoire forestier. La planification du développement du réseau et sa pérennité doivent être concertées.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Action en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
			rend inutilisable un chemin doit effectuer sans délai les réparations requises pour remettre le chemin carrossable. Le chemin doit être carrossable pour tous les types de véhicules susceptibles d'emprunter la classe de chemin à laquelle il appartient. - ART. 41 à 44 LADTF						
				Informers les membres des différents programmes d'aide financière qui permettent l'entretien des chemins forestiers et la réfection de ponceaux délaissés par l'industrie forestière.	OUI	MRNF	Réalisé en continu	Réception de la documentation par les membres de la TLGIRT en continu.	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation aux membres sur l'historique des financements accordés pour l'entretien et la réfection de ponceaux, réalisé le 6 décembre 2023. - Un rappel sur les sources de financements a été réalisé le 22 septembre 2022. - Courriel d'information transmis aux membres le 4 mai 2022 au sujet du Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public : https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-mise-valeur-territoire-public/programme-aide

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Pérennité, rentabilité, compétitivité de l'industrie forestière SERA TRAVAILLÉ EN TABLE OPÉRATIONNELLE						
Cadrage de l'enjeu		L'industrie forestière regroupe les activités de foresterie, d'exploitation forestière et de fabrication des produits en bois, en papier et en carton. L'industrie forestière devrait être florissante dans la MRC étant donné la quantité de matière ligneuse disponible, mais ce n'est pas le cas.						
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils d'encadrement/contrôle existant	Actions	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Échéancier	Indicateurs de suivi	Complément d'information
Priorité numéro 1 pour l'industrie VOIR PROPOSITION DIFFÉRENTE BOISACO PROCHAINE PAGE	Prévisibilité dans la planification	Assurer une prévisibilité à long terme, sur 10 ans par exemple, pour permettre à l'industrie de faire des investissements appropriés.	— PAFIO	Établir le portrait de l'industrie forestière de la MRC	CEDFOB		— Présentation de l'étude à la Table (oui/non)	
				Déterminer et prioriser les enjeux	CEDFOB		— Présentation de l'étude à la Table (oui/non)	
				Élaborer les fiches VOIG	CEDFOB		— Fiches VOIG en vigueur (oui/non)	
	Flexibilité dans la planification/conciliation avec le ministère	Viser un travail par objectifs plutôt que par critères fixes applicables à l'ensemble des régions afin d'améliorer la compétitivité de l'industrie de la Côte-Nord (la réalité de Québec n'est pas la même que sur la Côte-Nord).	— Comité sur la compétitivité de l'industrie forestière sur la Côte-Nord.	Suivre les travaux du comité et proposer des actions			— Présentation des travaux du comité à la Table (oui/non) .	— Pas du ressort de la table
	Compétitivité de l'industrie forestière, incluant l'aspect des coûts d'opération élevés sur la Côte-Nord.	Bonifier les mesures gouvernementales pour l'aménagement écosystémique.	— Entente Côte-Nord — Redevances forestières qui tiennent compte des coûts d'opération — Comité sur la compétitivité de l'industrie forestière sur la Côte-Nord. — Projet PADF	Mettre en place un sous-comité afin de faire des propositions au niveau de l'aménagement écosystémique.	MRC—CEDFOB— Industries	Des documents seront prêts en septembre 2021.	— Mise en place du sous-comité.	— Révision ciblée du régime forestier pour favoriser la compétitivité des entreprises du secteur forestier (présentation 1er décembre 2020) https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontre_tgirt_haute_cote_nord_1_decembre_2020/
Présentation des résultats du projet PADF						— Présentation des résultats du PADF réalisée (oui/non) .		
		Viser un travail par objectifs plutôt que par critères fixes applicables à l'ensemble des régions afin d'améliorer la compétitivité de l'industrie de la Côte-Nord (la réalité de Québec n'est pas la même que sur la Côte-Nord).		Suivre les travaux du comité et proposer des actions			— Présentation des travaux du comité à la Table (oui/non) .	Il a été convenu en TLGIRT (2023) que le comité régional était dissolu et qu'un bilan annuel des indicateurs économiques serait fait à la TLGIRT.

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD

Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Pérennité, rentabilité, compétitivité de l'industrie forestière PROPOSITION BOISACO ---peut-être changer le nom de l'enjeu et le cadrage?						
Cadrage de l'enjeu		L'industrie forestière regroupe les activités de foresterie, d'exploitation forestière et de fabrication des produits en bois, en papier et en carton. L'industrie forestière devrait être florissante dans la MRC étant donné la quantité de matière ligneuse disponible, mais ce n'est pas le cas.						
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils d'encadrement/c ontrôle existant	Actions	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Échéancier	Indicateurs de suivi	Complément d'information
Priorité numéro 1 pour l'industrie	1. Maintien de la possibilité forestière en contexte de changements climatiques (feux), TBE, nouvelles aires protégées, aires protégées d'initiative autochtone, objectifs de 30% de conservation 2030	Maintenir le niveau de récolte actuel dans le temps tout en protégeant certaines portions du territoire.	- Stratégie de production de bois	Augmentant le niveau d'aménagement (travaux sylvicole) en respect avec la stratégie de production de bois.			-	Les aires protégées sont hors du mandat des TLGIRT. La TLGIRT peut avoir un impact sur les superficies non-protégées : comme par exemple établir des objectifs d'intensification sur des parties du territoire (AIPL)?
	2. Augmentation de la productivité des forêts	Stratégie sylvicole adaptée aux changements climatiques	-	Adaptation des prescriptions sylvicoles aux réalités terrains			-	Pour l'objectif : Ceci a déjà été pris en compte avec l'enjeu sur l'Adaptation aux changements climatiques. Cet élément est maintenant pris en compte lors de la révision des fiches VOIC et pour chaque sujet abordé à la TLGIRT via la fiche-sujet. Pour l'action : A déjà été abordé en comité des travaux non-com – et au niveau du commercial, c'est déjà pris en charge par la planif, sinon à discuter en table opérationnelle. Sinon, quels éléments sont à adapter? Préciser l'action à suggérer aux membres
	Cette préoccupation touche l'enjeu de Planification des travaux sylvicoles (qui avait lui aussi été retiré) – le sujet a déjà été abordé en comité de travail non-commercial et il s'est avéré c'était déjà considéré lors de la planif des non-com par le mrmf. – donc de ce côté, aucune action à mettre en œuvre. Peut-être à intégrer avec la notion d'intensification (AIPL)?	Intensification de l'aménagement forestier sur la Côte-Nord	-	Utilisation des essences les plus adapté aux températures en augmentation et aux épidémies			-	Marjorie Lebreux ne nous avait-elle pas dit que c'était déjà des choses considérées ou bien que la recherche y travaille? Réfère à l'élément dans l'enjeu Adaptation aux changements climatiques : « Faire une veille sur les pratiques novatrices »
	3. Développement durable	Intégration des 6 principes de développements durables dans les décisions de la table	-	Utilisation d'essences à croissance plus rapide (PIG)			-	L'objectif est intéressant (déjà mentionné lors de l'élaboration de la SRPB) et suivant le commentaire émis par Boisaco dans la section Adaptation aux changements climatiques : Une forêt en croissance séquestre mieux le carbone qu'un peuplement en sénescence, ceci pourrait peut-être être intégré dans l'enjeu des changements climatiques ou bien rouvrir l'enjeu de la planification des travaux sylvicoles pour y intégrer la notion d'intensification (AIPL)? Pour les essences à croissance rapide, Marjorie Lebreux ne nous avait-elle pas dit que c'était déjà des choses considérées?
								Sujet déjà abordé à la TLGIRT, et les membres n'ont jamais réitérer le besoin d'intégrer les notions vues lors de l'activité tenue à la TLGIRT – Aucune action à mettre en œuvre. Il serait quand même bon de solliciter les membres sur ce sujet pour valider s'ils veulent développer davantage

Commentaires/questions à Catherine souligné en vert

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Qualité de l'expérience récréotouristique RETIRÉ, déjà abordé dans l'harmonisation des usages et protection de la faune						
Cadrage de l'enjeu		La forêt offre des sites naturels attrayants et permet de nombreuses utilisations récréotouristiques aux usagers. L'expérience forêt réfère ici aux bénéfices offerts par la forêt et valorisés par ses usagers dans un contexte récréatif ou touristique, par exemple les paysages naturels, la richesse des milieux naturels, la productivité faunique et floristique, etc.						
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils d'encadrement/contrôle existant	Actions	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Échéancier	Indicateurs de suivi	Complément d'information
	Maintien de la qualité de l'expérience forêt et de la productivité de la forêt pour les activités de récoltes.	1.1 Maintenir une qualité du milieu forestier adéquate et contribuer à assurer une rétention des utilisateurs de la forêt sur les TFS.	<ul style="list-style-type: none"> - L'article 15 du RADF amène certaines précisions pour les territoires fauniques structurés - Fiche VOIC 5.4.2 — période de chasse - Notion paysage (RADF) 	Débuter une réflexion sur la rétention des utilisateurs de la forêt et de leur impact économique.	MFFP			Déjà traité dans l'enjeu harmonisation des usages
	Protection des ravages hivernaux d'originaux connus et identifiés afin de maintenir et d'augmenter la qualité de chasse dans les TFS.	2.1 Prendre en compte les ravages hivernaux d'originaux dans la planification forestière. RETIRÉ, Un ravage peut être constitué de 2 originaux... donc impossible à mettre une autre action en œuvre que le signalement direct en forêt lors des opérations et lors de consultations du PAFIO	<ul style="list-style-type: none"> - Guide d'aménagement de l'habitat de l'original (fondation de la faune) 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une revue de littérature et proposition d'une fiche - Fiche VOIC — Élaborer une fiche pour la protection des ravages d'originaux (p. ex : gros nid) - Inviter un spécialiste (biologiste) afin d'expliquer les incidences des activités forestières sur l'habitat et les ravages d'originaux. 	MRC-Table-MFFP		<ul style="list-style-type: none"> - Revue de littérature réalisée (oui/non). - Fiche VOIC proposée au Ministère (oui/non). - Présentation du spécialiste réalisée (oui/non). 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation sur la protection d'éléments fauniques faits le 30 juin 2020. https://tgirtcote-nord.ca/download/rencontres-2020-hcn-30-juin-2020/

TABLEAU DES ENJEUX – TLGIRT HAUTE-CÔTE-NORD
Code de couleurs pour la hiérarchisation

Enjeux prioritaires	Enjeux à surveiller (pertinents, mais non prioritaires)	Enjeux pertinents, mais sous contrôle
---------------------	---	---------------------------------------

Enjeu		Planification des travaux sylvicoles RETIRÉ, les sujets sont abordés sur une autre table concernant les travaux sylvicoles non-commerciaux							
Cadrage de l'enjeu		La sylviculture regroupe les méthodes et pratiques utilisées afin de développer et mettre en valeur la forêt. Les travaux sylvicoles visent à augmenter le rendement de la forêt en qualité ou en quantité. Ces travaux sont nécessaires afin de régénérer la forêt.							
Priorité	Sous-enjeux (et/ou préoccupations)	Objectifs	Outils existants	Actions	Actions en lien avec la planification (à travailler en TLGIRT)	Personne/organisme responsable de la mise en œuvre de l'action	Statut	Éléments de suivi et détails	Complément d'information
	Manque de main-d'œuvre/pour effectuer les travaux	Rester au courant des développements en lien avec le manque de main-d'œuvre et ressources pour effectuer les travaux sylvicoles.	- Démarches en continu de l'Association forestière Côte-Nord (AFCN)	Informer sur les conditions de travail, la rémunération et évaluer/identifier les enjeux de planification. Discuter d'initiatives afin de valoriser le métier d'ouvrier sylvicole.	NON NON	Entreprise sylvicole Entreprise sylvicole	Retiré Retiré	- Présentation d'un état de la situation du secteur de la sylviculture (oui/non)	Hors de la portée de la TLGIRT Hors de la portée de la TLGIRT
Peut être que ce serait important de conserver cet enjeu en lien avec la composition forestière qui devrait faire l'objet d'un suivi, si nous voulons mesurer les progrès du rétablissement d'une composition qui se rapproche de la forêt préindustrielle	Assurer une forêt productive de qualité	Explorer l'utilisation de moyens alternatifs pour améliorer l'efficacité des travaux sylvicoles	- Travail réalisé par le Comité de travail régional de la TLGIRT sur la sylviculture non-commerciale (2022 à 2024)	Faire un bilan annuel des travaux non-commerciaux réalisés ainsi que des démarches entreprises pour améliorer la planification des travaux non-commerciaux.	OUI	MRNF	Retiré Intégré aux actions récurrentes de la TLGIRT	- Niveau de satisfaction des membres par rapport au bilan annuel et demandes de suivi de la part des membres.	- Le résultat des travaux réalisés par le comité de travail régional de la TLGIRT sur la sylviculture non-commercial est disponible dans l'intranet du site web : https://tgirtcote-nord.ca/download/comite-sylviculture-non-commerciale/